
FICHES THÉMATIQUES

6.1 Les résultats comptables des secteurs industriels en 2007

La reprise de l'activité industrielle se poursuit en 2007. Le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie manufacturière* augmente de 4,6 % en valeur, croissance comparable à celle de 2006 (+ 4,5 %). Les prix ayant augmenté plus modérément qu'en 2006, la croissance en volume est légèrement plus importante (+ 3,1 % en 2007, contre + 2,7 % en 2006). La profitabilité* des entreprises manufacturières s'accroît sensiblement, pour atteindre 3,6 % (+ 3 % en 2006). En revanche, la reprise de l'investissement s'essouffle (+ 1,4 %, contre + 4,3 % en 2006).

Le chiffre d'affaires de l'industrie automobile repart à la hausse en 2007 (+ 4 % en valeur, + 5 % en volume). Ce rebond, après une stagnation en valeur en 2006 (- 0,2 %), prend en compte une partie de l'activité des filiales étrangères des constructeurs automobiles. Toutefois, la chute des investissements du secteur s'accroît.

Dans les biens d'équipement, le chiffre d'affaires augmente de nouveau à un rythme soutenu en 2007 (+ 6 % en valeur, + 4 % en volume). Dans ce contexte favorable, les effectifs du secteur ont même légèrement augmenté. Dans l'aéronautique, les performances sont très contrastées selon les constructeurs. Globalement, la croissance du chiffre d'affaires et surtout celle des exportations sont moins dynamiques qu'en 2006. Dans les équipements mécaniques, le chiffre d'affaires et l'investissement continuent de croître à un rythme élevé (+ 8 %). Dans les équipements électriques et électroniques, la croissance de l'activité se stabilise à + 3 % et l'investissement progresse de nouveau fortement (+ 12 %).

La croissance du chiffre d'affaires fléchit dans le secteur des biens intermédiaires, que ce soit

en valeur (+ 5,1 %, contre + 6,8 % en 2006) ou en volume (+ 2 %, contre + 3,3 %). Les exportations soutiennent l'activité, leur croissance en volume restant forte, particulièrement dans la métallurgie. Comme les deux années précédentes, l'investissement progresse à un rythme soutenu (+ 8 %). Les entreprises continuent en effet de moderniser leurs équipements et d'augmenter leurs capacités de production dans les produits minéraux, la chimie, la métallurgie et le matériel électrique.

Dans le secteur des biens de consommation, le taux de croissance du chiffre d'affaires augmente d'un point en 2007, pour atteindre 2 %. Il diminue dans l'industrie pharmaceutique, particulièrement à l'exportation, du fait, notamment, de l'ouverture de plates-formes de production à l'étranger. La croissance du chiffre d'affaires des industries des équipements du foyer s'améliore légèrement. Dans l'habillement-cuir, la spécialisation des entreprises du secteur dans le haut de gamme et le luxe assure une forte croissance des exportations. Seul le secteur de l'édition, imprimerie et reproduction connaît une baisse de son chiffre d'affaires, qui s'accompagne d'une chute des investissements.

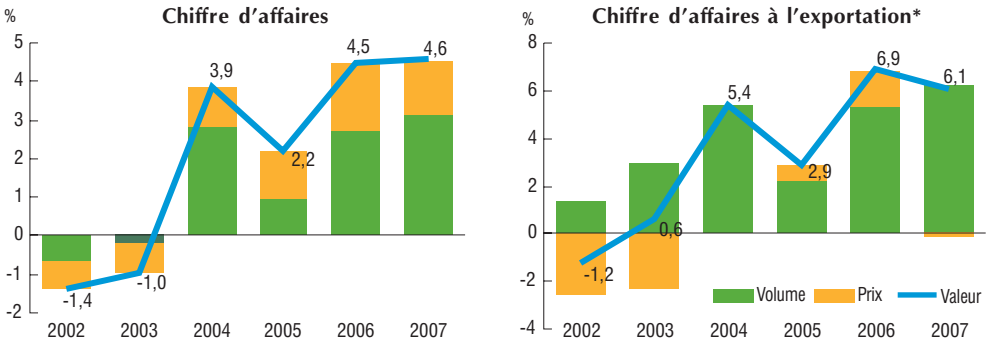
L'évolution du chiffre d'affaires des PME est légèrement plus favorable que celle des grandes entreprises (+ 5 %, contre + 4 %). Comme en 2006, les exportations des PME augmentent plus vite que celles des grandes entreprises, mais l'écart de croissance se réduit. L'investissement croît à un rythme très soutenu dans les PME (+ 10 %), tandis qu'il baisse dans les grandes entreprises (- 2 %), essentiellement du fait de quelques constructeurs automobiles et aéronautiques.■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Jacod C. et Pliquet E. : « L'industrie manufacturière en 2007 – La croissance de l'activité se maintient mais l'investissement ralentit », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 249, juillet 2008 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/249/index.html>
- Résultats de l'EAE 2007 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/>

Les résultats comptables des secteurs industriels en 2007 6.1

1. Évolution et partage volume-prix

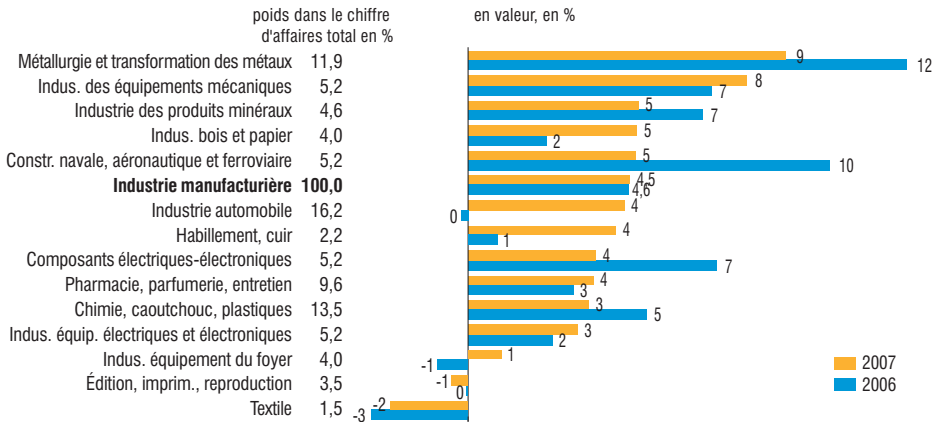


Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2007, le chiffre d'affaires des entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière a augmenté de 4,6 % en valeur.

Sources : Sessi-EAE 2007, Insee (déflateur des prix).

2. Évolution du chiffre d'affaires

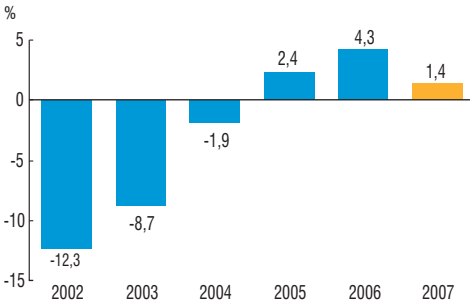


Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2007, le chiffre d'affaires des entreprises de 20 salariés ou plus de la métallurgie, transformation des métaux a augmenté de 9 %.

Source : Sessi-EAE 2007.

3. Évolution de l'investissement



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2007, l'investissement des entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière a augmenté de 1,4 %.

Source : Sessi-EAE 2007.

6.2 Vulnérabilité et solvabilité des entreprises industrielles

Le nombre des défaillances* d'entreprises est un indicateur de la santé économique d'un secteur. En 2007, dans l'industrie manufacturière, il est à son niveau le plus bas depuis quinze ans (moins de 5 000 défaillances). Le mouvement de baisse entamé à partir de 2004 s'est ainsi poursuivi, grâce au renforcement de la situation financière des entreprises industrielles. À la différence des autres secteurs de l'économie, les premiers mois de 2008 ne montrent pas, dans l'industrie, de changement de tendance.

En 2006, pour la troisième année consécutive, la vulnérabilité, i.e. le risque de défaillance, des entreprises industrielles a décru. La Banque de France mesure le degré de vulnérabilité d'une entreprise par la méthode des scores*. Les entreprises sont réparties en dix classes de risque. Les classes dites neutres comportent les entreprises dont le risque associé est proche du risque moyen du secteur. L'équilibre entre les classes favorables et les classes risquées explique donc à lui seul l'évolution du risque de défaillance.

Au vu des dernières données de bilan disponibles, la part des classes aux scores les plus favorables gagne 0,6 point par rapport à 2005, atteignant son meilleur niveau depuis six ans. Celle des classes risquées n'est plus que de 15,4 %. Entre 2003 et 2006, le poids des classes aux scores favorables gagne ainsi 2,7 points, celui des classes les plus favorables augmentant le plus (+ 3 points). La proportion des entreprises en classe neutre recule, pour sa part, de 13,2 % à 12,5 % entre 2003 et 2006. Entre 2001 et 2003, le poids des entreprises les plus vulnérables avait augmenté, d'abord avec la part des entreprises « très risquées » en 2002, puis avec celle des entreprises « risquées » en 2003.

Depuis 2005, les entreprises améliorent leur solvabilité, c'est-à-dire leur capacité à honorer leurs engagements financiers. La Banque de France mesure le degré de solvabilité des entreprises par la cotation* qu'elle leur attribue. À fin 2007, les entreprises dont la cotation est qualifiée de faible (5 + et 5) ne représentaient plus que 23,7 % des entreprises de l'industrie manufacturière, soit une baisse de plus de deux points depuis 2004. La proportion des entreprises dont la capacité à honorer les engagements financiers est jugée très faible ou dont la situation est menacée, voire compromise, se situe à 3,7 %, niveau également en baisse depuis 2004. Au cours des cinq dernières années, les entreprises qui bénéficient d'un jugement acceptable (classes 4 + et 4) sont plus nombreuses : 40,8 % de la population des entreprises cotées en 2007, contre 36 % en 2003. Enfin, la part des entreprises les mieux notées (cotées 3 à 3 ++) est stable par rapport à 2006 : 31,8 %. Si cette part est inférieure de trois points à ce qu'elle était en 2003 (34,8 %), c'est essentiellement le fait d'une plus grande sélectivité des règles d'attribution des cotes 3. ■

La cotation Banque de France a été modifiée en 2004. Elle est désormais adaptée aux nouvelles règles internationales concernant le calcul des ratios de solvabilité bancaire. La nouvelle échelle est plus précise, avec 11 positions possibles. Elle reflète la situation financière des entreprises analysées sur la base de leurs documents financiers. Cette nouvelle échelle de cotation a été appliquée rétrospectivement depuis 1999.

Pour en savoir plus

- * Voir « Principales sources statistiques » en annexe.
- La cotation Banque de France : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/services/fiben/cotation/index.htm>
- « Les scores de la Banque de France : méthodes, résultats, applications » : http://www.banque-france.fr/fr/publications/catalogue/dom_2i.htm.
- Bardos M. : « Les scores de la Banque de France : leur développement, leurs applications, leur maintenance », *Bulletin de la banque de France*, n° 144, décembre 2005 : http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/bulletin/etu144_6.pdf

Vulnérabilité et solvabilité des entreprises industrielles 6.2

1. Vulnérabilité des entreprises selon leur score

% des entreprises

Classes de risque	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Très risquée (1+2)	4,4	5,3	5,3	4,9	4,9	4,5
Risquée (3+4)	11,5	11,6	12,1	11,2	11,1	10,9
Total risquée	15,9	16,9	17,4	16,1	16,0	15,4
Neutre (5+6)	14,2	13,5	13,2	12,7	12,5	12,5
Favorable (7+8)	39,4	38,3	37,6	38,0	37,3	37,3
Très favorable (9+10)	30,5	31,3	31,8	33,2	34,2	34,8
Total favorable	69,9	69,6	69,4	71,2	71,5	72,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

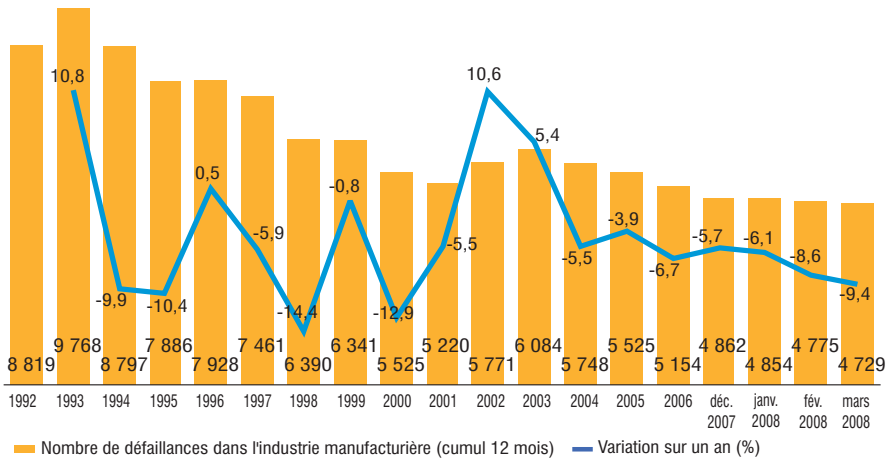
Les classes sont ici regroupées 2 par 2 pour faciliter la synthèse des résultats.

Les données du rapport précédent diffèrent en raison du changement de nomenclature d'activités. Les bilans de 2007 n'étant pas encore tous disponibles, les classes de scores les plus récentes sont celles de 2006.

Champ : industrie manufacturière y compris IAA.

Source : Banque de France - Direction des entreprises (scores industrie BDFI2).

2. Nombre de défaillances dans l'industrie manufacturière



■ Nombre de défaillances dans l'industrie manufacturière (cumul 12 mois) — Variation sur un an (%)

Note : sont recensées ici les procédures judiciaires ouvertes, à la date de jugement, y compris pour les entreprises individuelles. De 1992 à 2007 les défaillances sont observées en décembre.

Champ : industrie manufacturière y compris IAA.

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises.

3. Solvabilité des entreprises selon leur cotation

% des entreprises

Échelle	déc. 03	déc. 04	déc. 05	déc. 06	déc. 07
3+ + excellente	7,8	6,3	6,2	5,9	6,0
3+ très forte	14,9	12,9	12,3	12,1	11,9
3 forte	12,1	13,6	13,6	13,8	13,9
Total 3	34,8	32,8	32,1	31,8	31,8
4+ assez forte	22,8	21,9	23,5	24,0	24,9
4 acceptable	13,2	14,6	15,0	15,4	15,9
Total 4	36,0	36,5	38,5	39,4	40,8
5+ assez faible	14,7	12,7	12,8	12,8	12,5
5 faible	10,5	13,2	12,3	11,8	11,2
Total 5	25,2	25,9	25,1	24,6	23,7
6 très faible	3,2	4,0	3,7	3,6	3,2
8 menacée	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3
9 compromise	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Total 6 à 9	4,0	4,8	4,3	4,2	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : industrie manufacturière y compris IAA.

Source : Banque de France - Direction des entreprises.

6.3 Les crédits à l'industrie en 2007 et au début de 2008

Après un minimum atteint en 2005, les taux moyens des prêts aux entreprises ont régulièrement augmenté en 2006 et 2007. Tous les types de prêts sont concernés : en l'espace de deux ans, le coût moyen des crédits à moyen et long terme et des autres crédits à court terme gagne ainsi plus de 200 points de base ; celui des découverts et de l'escompte augmente dans de moindres proportions.

Les taux moyens avaient fortement baissé de décembre 2000 à juin 2004. La reprise observée en 2006 et 2007 ramène les taux aux niveaux de début 2002. Ils ont de nouveau baissé au premier trimestre 2008. Néanmoins, dans le contexte de reprise de la hausse des prix et de plus grande sélectivité des établissements de crédit, les conditions pratiquées sur les crédits tendent à se durcir selon l'enquête de la Banque de France auprès des établissements de crédit sur les conditions d'octroi des prêts aux entreprises.

Les encours de crédits octroyés aux entreprises industrielles s'élevaient à 64,4 milliards d'euros en décembre 2007, niveau équivalent à celui atteint en décembre 2006. Les grandes entreprises mobilisaient 46 % de ces encours, les PME 40 % et les TPE 14 %. Au cours des premiers mois de 2008, les crédits bancaires ont plus fortement augmenté, notamment pour les grandes entreprises : en mai 2008, les encours de prêts bancaires mobilisés en faveur de l'industrie manufacturière atteignaient 68,9 milliards d'euros (+ 9,2 % par rapport à mai 2007), dont 32,3 milliards d'euros pour les grandes entreprises (+ 16 %). Ils augmentent plus modérément dans les TPE et PME (respectivement + 3,6 % et + 3,8 %). Ces montants sont à rapprocher des crédits mobilisés pour l'ensemble des entreprises non financières résidentes : 768 milliards d'euros en mai 2008 selon les déclarations à la « centrale des risques » (cf. encadré).

Les entreprises adossées à un groupe portent la majorité des concours octroyés à l'industrie : plus de 71 % des encours moyens mobilisés

déclarés pour l'ensemble de l'année 2007. Cette tendance se confirme sur la période récente puisque, en mai 2008, cette part atteignait 72 %. Pour les seules PME, elle est pratiquement de 70 %. Elle est beaucoup plus faible en revanche pour les TPE : autour de 8 % seulement. En outre, une part importante de l'endettement bancaire des entreprises adossées à un groupe est portée par des entités de type *holding* qui ne sont pas classées dans l'industrie manufacturière. Les encours de crédits dont ces dernières bénéficient augmentent rapidement : ils atteignaient plus de 116 milliards d'euros en mai 2008, en hausse de plus de 24 % sur un an. L'endettement de ces entités est à rapprocher également des opérations de fusions et d'acquisitions.

En 2007 et au début de 2008, la part des crédits à moyen et long terme s'est accrue. Cette tendance avait déjà été observée de 2000 à 2003.

Sur longue période, la structure des engagements bancaires mobilisés est néanmoins assez stable. Les entreprises de l'industrie se financent principalement par concours bancaires courants et par crédits à moyen et long terme. La part des financements par crédit-bail, sans être négligeable, est plus modeste. ■

La Centrale des risques

La Banque de France centralise les crédits bancaires. En fin de mois, chaque guichet des établissements de crédit résidents déclare les encours de crédits par emprunteur lorsque ces derniers dépassent le seuil de 25 000 euros. Les encours sont décomposés en différentes catégories de concours utilisés ou disponibles.

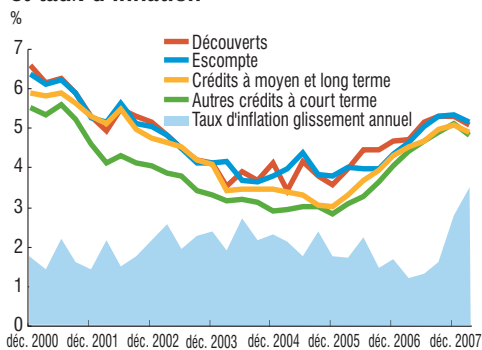
Cette source d'information permet un suivi rapproché de l'endettement des entreprises sur une base individuelle (encours par emprunteur) ou agrégée (analyse des encours consolidés).

Pour en savoir plus

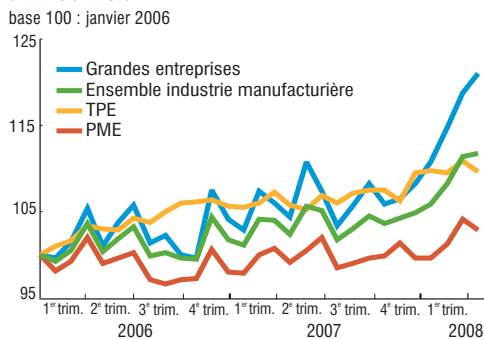
- Note d'information générale : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/catalogue/note115.pdf>
- Derniers résultats disponibles : http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/telechar/publi/credbanc.pdf
- « Enquête auprès des établissements de crédit sur les conditions d'octroi de prêts aux entreprises » : http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/telechar/stat_mone/enquete3.pdf

Les crédits à l'industrie en 2007 et au début de 2008 6.3

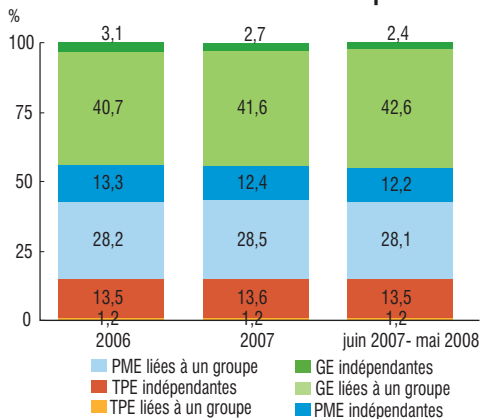
1. Coût du crédit aux entreprises et taux d'inflation



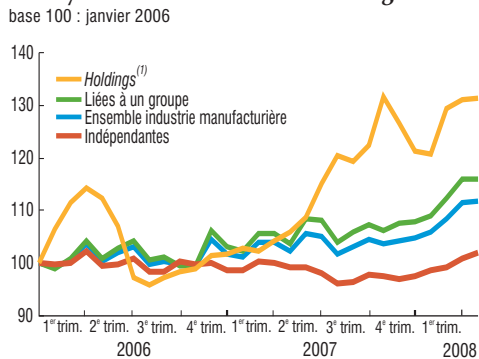
2. Évolution des encours de crédits mobilisés octroyés à l'industrie selon la taille, encours à fin de mois



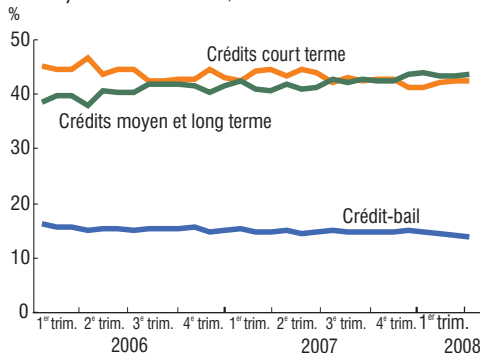
3. Répartition des encours moyens de crédits mobilisés selon le statut de l'entreprise



4. Évolution des encours de crédits mobilisés octroyés à l'industrie et aux holdings



5. Structure des encours de crédits mobilisés octroyés à l'industrie, encours à fin de mois



6.4 Les délais de paiement dans l'industrie en 2007

En 2007, dans l'ensemble de l'industrie, les délais clients* et les délais fournisseurs* des entreprises diminuent, quelle que soit la taille des entreprises.

Les délais clients des TPE et des PME s'établiraient respectivement à 71 et 72 jours de chiffre d'affaires, soit une baisse d'environ deux jours par rapport à 2006. Dans le même temps, les délais de règlement des fournisseurs se sont améliorés pour ces entreprises : ils diminuent d'environ 3 jours d'achats, s'établissant également à 71 jours pour les TPE et 72 jours pour les PME.

Les entreprises de 250 salariés ou plus ont bénéficié de paiements plus rapides de la part de leurs clients en 2007 (plus de 3 jours) ; symétriquement, elles ont réduit le délai dans lequel elles paient leurs fournisseurs. Pour les entreprises de 250 à 499 salariés, la réduction des délais clients, de près de 6 jours, est particulièrement forte.

Ainsi, en 2007, dans le contexte de la mise en place d'une nouvelle réglementation relative à la réduction des délais de paiement (*cf. encadré*) et d'un environnement économique encore favorable, une partie des entreprises pourraient avoir anticipé la loi qui devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Les TPE et PME financent la plus grande part du crédit interentreprises*, leur solde commercial étant environ de 26 jours de chiffre d'affaires, alors que les plus grandes entreprises affichent un solde de 15 jours de chiffre d'affaires. En 2007, ce solde commercial est en baisse sensible dans les secteurs des IAA, de l'automobile et des biens intermédiaires. Il est particulièrement marqué pour les entreprises de grande taille : elles n'ont pas totalement répercuté sur leurs délais fournisseurs la forte baisse de leurs délais clients. Néanmoins, la situation économique dégradée en 2008 et la difficulté que pourraient rencontrer certaines entreprises à accéder au crédit bancaire pourraient redonner plus de poids au crédit interentreprises.

Les secteurs des industries agricoles et alimentaires et de l'automobile sont les seuls à ne pas enregistrer de réduction notable des

délais de paiement. Il est vrai que l'accord dans la filière automobile n'a pris effet qu'au 1^{er} septembre 2007. Cet accord prévoit une réduction de 15 jours en moyenne des délais de paiement dans la filière. Cette diminution est portée à 30 jours (puis 45 au 1^{er} septembre 2008) pour les plus grosses entreprises (plus de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires) vis-à-vis des plus petites (moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires). Les secteurs des biens intermédiaires et des biens de consommation affichent un raccourcissement important de leurs délais de paiement, aussi bien en ce qui concerne les délais clients que les délais fournisseurs. Cette baisse est de l'ordre de 2 à 3 jours. Enfin, les entreprises des biens d'équipement réduisent leurs délais fournisseurs de plus de 3 jours d'achats, alors que leurs délais clients restent stables.

Ces mouvements ne modifient pas les caractéristiques structurelles de paiement des entreprises des différents secteurs de l'industrie. Les entreprises des industries agricoles et alimentaires conservent des délais de paiement très courts, avec un solde du crédit interentreprises très faible, de l'ordre de 3 jours de chiffre d'affaires. Les entreprises des biens d'équipement et des biens intermédiaires restent celles qui ont les délais de paiement les plus longs de l'ensemble de l'industrie. ■

La loi de modernisation de l'économie

La loi de modernisation de l'économie, publiée au Journal officiel le 4 août 2008, comprend une mesure relative à la réduction des délais de paiement des entreprises. L'article 21 décrit une démarche en plusieurs étapes : un plafonnement des délais de paiement à soixante jours, d'éventuelles dérogations limitées dans le temps, puis une phase de négociation secteur par secteur et une possible nouvelle intervention législative à échéance d'un an en cas d'échec des négociations, de telle sorte que la poursuite de la réduction des délais de paiement s'inscrive dans un calendrier précis. La réforme prévoit notamment un renforcement des pénalités exigibles en cas de retard de paiement.

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- « Délais de paiement et solde du crédit interentreprises en 2007 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 174, juillet-août 2008.
- Betbèze J.-P. : Rapport de l'Observatoire des délais de paiement, décembre 2007.

Les délais de paiement dans l'industrie en 2007 6.4

1. Délais de paiement moyens ⁽¹⁾ dans l'industrie selon la taille des entreprises

		TPE	PME	Grandes
		0-19 salariés	20-249 salariés	≥ 250 salariés
Délais clients (en jours de chiffre d'affaires)	2000	73,4	77,2	77,6
	2006	73,0	74,2	70,4
	2007 ⁽²⁾	71,4	72,2	66,2
Délais fournisseurs (en jours d'achats)	2000	77,6	79,3	78,7
	2006	73,1	74,9	74,1
	2007 ⁽²⁾	70,7	72,4	71,2
Solde commercial (en jours de chiffre d'affaires)	2000	23,4	26,7	22,2
	2006	26,3	25,8	17,7
	2007 ⁽²⁾	26,3	25,2	15,3

⁽¹⁾ Il s'agit de moyennes de ratios individuels (cf. définition en annexe) ; ⁽²⁾ Données provisoires, août 2008.
Source : Banque de France - Fiben.

2. Délais de paiement moyens ⁽¹⁾ dans l'industrie selon le secteur d'activité

Secteur	Délais clients (en jours de chiffre d'affaires)			Délais fournisseurs (en jours d'achats)			Solde commercial (en jours de chiffre d'affaires)			Rapport Achats/ CA (%)
	2005	2006	2007 ⁽²⁾	2005	2006	2007 ⁽²⁾	2005	2006	2007 ⁽²⁾	
	Industries agricoles et alimentaires	44,2	44,8	43,7	56,1	56,4	56,3	3,6	4,2	
Industries de biens de consommation	71,3	72,9	70,8	72,5	72,5	69,8	25,6	26,8	26,7	39,1
Industrie automobile	68,2	67,9	66,7	79	78,5	78,4	12,1	11,8	10,2	72,3
Industries des biens d'équipement	82,5	83,8	82,2	78,5	80,1	76,8	33,2	33,3	33,5	40,4
Industries des biens intermédiaires	76,2	77,2	74,7	76,3	76,5	73,5	27,9	28,3	27,6	47,1

⁽¹⁾ Il s'agit de moyennes de ratios individuels (cf. définition en annexe) ; ⁽²⁾ Données provisoires, août 2008.
Source : Banque de France - Fiben.